

# Initiale Formation Partie-CAO et Parties-M/ML

Référence: EX.ML.01

Type: Réglementation  
aéronautique civile



## Descriptif de la formation

L'ensemble des règles de navigabilité a pour but d'effectuer des vols dans des conditions acceptables de sécurité pour :

- Les passagers et l'équipage,
- Les populations survolées,
- Les autres usagers de l'espace aérien.

Le règlement (UE) N°1321/2014 est dédié au maintien de la navigabilité des aéronefs et des produits, pièces et équipements aéronautiques, et à l'agrément des organismes et des personnels participant à ces tâches.

Au départ conçu pour répondre aux contraintes du transport aérien et de l'aviation générale (une Partie M pour tous), il prévoit désormais une simplification des exigences relatives à l'aviation légère (Partie-ML) et l'apparition d'un agrément dit « combiné » (Partie-CAO) qui permet de réaliser la gestion du maintien de la navigabilité et la maintenance sous un seul et unique agrément.

## Stagiaires concernés

- Propriétaire d'aéronef
- Mécanicien
- Personnel d'Examen de Navigabilité (PEN) indépendant
- Aéroclub, Atelier de maintenance

**Conditions de participation:**

Prise de connaissance du guide G-40-01 sur le site OSAC.

**Durée de la formation:**

2 jours

**Nombre maximum de participants:**

10

**Validation des acquis:**

Test QCM

**Document(s) délivré(s):**

Attestation de présence

## Objectif pédagogique

- Connaître les exigences "aéronef" des Parties M et ML et les exigences "organisme" auxquelles doivent répondre les organismes agréés Partie CAO, avec un focus sur la partie ML.
- Avoir les connaissances requises pour la certification individuelle des aéronefs non complexes et non exploités en Transport Aérien Commercial : CdN, Examens de navigabilité, inspections MB.303 et ML.B.303, Recommandations, Classifications ...

## Programme

Vous aborderez les points suivants :

- Champs d'application des Parties M, ML, CAMO et CAO, applicabilité en fonction des catégories d'aéronefs et des régimes d'exploitation.
- Exigences techniques de la Partie ML pour les aéronefs light et non exploités en TAC sous licence
- Pour les aéronefs non light ou exploités en TAC sous licence: Exigences techniques de la Partie M
- Exigences organisationnelles de la Partie CAO et priviléges (Gestion, Maintenance, Examens de Navigabilité).

### ***"- Inspecteur OSAC - Réfèrent Méthodes OSAC"***

Pour plus d'informations: [formation@osac.aero](mailto:formation@osac.aero)